

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

1 **Intitulé du module** **Module d'approfondissement** **2026-2027**
Le développement de l'innovation en travail social

Code T.TS.SO359.MAP753.26	Type de formation *				☐ EMBA	☐ DAS	☐ CAS	☐ Autres
	☒ Bachelor	☐ Master						
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle					
☐ module de base	☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	☒ module principal	☐ module sur 1 semestre					
☒ module d'approfondissement		☐ module lié au module principal	☐ module sur 2 semestres					
☐ module avancé		☐ module facultatif ou complémentaire	☐ semestre de printemps					
☐ module spécialisé			☒ semestre d'automne					
			☐ Autres					

2 **Organisation**

Crédits ECTS *	Langue(s)
12 ECTS	☒ français

Volées :
PT 2024, EE 2024, TP 2022

Semaines 39 à 49
Lundi et mardi

3 **Prérequis**

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☒ Pas de prérequis
☐ Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme de ce module, les étudiant-es seront capables de/d' :

- Gérer des projets.
- Travailler en équipe en situation complexe.
- Aider à développer l'agilité institutionnelle.
- Développer de la créativité en situation institutionnelle.
- Mettre en œuvre une méthode de travail participative visant l'agilité et la créativité en situation institutionnelle.
- Autonomie et capacité décisionnelle.
- Soutenir les dynamiques de co-construction dans un collectif d'acteurs et actrices diverses.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Comment et pourquoi soutenir l'innovation sociale dans le champ du travail social ? Dans quelle méthodologie s'inscrit cette dynamique de développement de projets ? Comment accompagner les milieux professionnels qui souhaitent s'ouvrir à ces approches sans déstabiliser leur fonctionnement habituel ? Comment favoriser la participation des personnes bénéficiaires qui est le moteur de l'innovation en travail social ?

Ces questions sont primordiales pour que le travail social puisse être au 21^{ème} siècle le moteur « du changement et du développement social, de la cohésion sociale, du pouvoir d'agir et de la libération des personnes » (Définition internationale du travail social, approuvée par l'assemblée générale de l'Association internationale des écoles de travail social adoptée le 10 juillet 2014 à Melbourne).

Ce module d'approfondissement propose une pédagogie qui s'inscrit pleinement dans ces finalités, car, comment serait-il possible de former au développement de l'innovation en travail en social sans appliquer ces dynamiques comme moteurs de l'apprentissage ? Pour ce faire, un partenariat a été créé entre une institution du travail social et un Pôle de développement interne à la HETSL. Les étudiant·es seront placé·es en situation professionnalisante au sein de différents services du CSP Vaud, qui offre ainsi un terrain d'expérimentation réelle. Au sein de l'école, le Pôle de développement « Nouvelles citoyennetés : participation à la culture et à la transition écologique », participera à l'accompagnement des étudiant·es conjointement avec les professionnel·les du CSP. Ce partenariat fonde une démarche de co-construction pour offrir aux étudiant·es un cadre expert, sécurisé et hybride, afin de les accompagner dans des expérimentations en situation réelle, à la fois sur le « terrain » et à « l'école ».

L'innovation en travail social est avant tout le résultat d'une méthode au sens large, et ce sont les étudiant·es qui seront les mieux placé·es pour formaliser et expliciter les processus vécus, et les partager en classe. Pour réaliser cette formalisation, chaque groupe de projet sera accompagné afin de lui permettre de transmettre les savoirs acquis via l'expérimentation. Ce module d'approfondissement mettra donc en œuvre une forme de pédagogie inversée :

- L'expérimentation en situation est première et précède la théorie.
- Le « terrain » et « l'école » s'allient pour accompagner les expérimentations des étudiant·es et leur permettre de les formaliser, de les transformer en savoirs.
- Les étudiant·es formalisent et transmettent leurs apprentissages entre pair·es.

Finalement, ce module d'approfondissement inaugure une forme de *living lab* ou « laboratoire vivant », qui repose sur « une méthodologie de recherche en innovation menée par une réunion d'acteurs publics, privés et citoyens qui travaillent en concertation continue, plutôt qu'en vase clos, pour concevoir, améliorer et valider dans le vécu, des produits, des services, des technologies, des outils, etc. » (Livre blanc des Living Labs, 2014). Cette approche peut être considérée comme un dispositif hybride de recherche-action-formation.

Modalités pédagogiques

Des « Cellules d'immersion » accompagneront les étudiant·es réuni·es en groupes chargés d'aider le CSP à avancer sur la question de la participation. Cette approche relève de l'approche ethnologique qui prévoit l'accès au terrain plutôt qu'à un thème prédéfini. Du côté du CSP, les Cellules d'immersion seront composées, au choix, de professionnel·les, de professionnel·les/bénéficiaires ou encore seulement de bénéficiaires. Les bénéficiaires participent à l'encadrement de l'expérimentation des étudiant·es au sein des « Cellules d'immersion », en tant qu'« expert·es d'usage » et sont rémunéré·es par le CSP à cet effet.

Les Cellules d'immersion présenteront le type d'accompagnement qu'elles proposent au début du MAP, pour que les étudiant·es s'inscrivent dans les groupes, par rapport aux enjeux présentés et à leurs centres d'intérêt.

C'est dans le cadre de l'expérimentation de terrain que les étudiant·es se mobiliseront pour formaliser leurs apprentissages et transmettre à l'école leur savoir acquis sur le terrain, pour mutuellement se former. Cette formalisation sera elle aussi accompagnée par le Pôle de développement de la HETSL.

Cette alternance entre expérimentation de terrain et formalisation à l'école forme le cœur de la pédagogie mise en œuvre au service du processus de l'innovation sociale.

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

Présentation orale de groupe, suivie d'un travail écrit de groupe qui tient compte des remarques de l'oral. Les présentations orales peuvent donner lieu à l'organisation éventuelle d'une journée de restitution ouverte (CSP, canton, etc.), portée institutionnellement par le CSP Vaud et la HETSL.

- La présentation orale de groupe se déroulera le **lundi 11 janvier 2027 (semaine 02)**
- Le travail écrit de groupe est à remettre au plus tard le **lundi 1^{er} février 2027 (semaine 05)**

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, la possibilité de répétition est la suivante :

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant·e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module :

- Soit en se présentant à une deuxième session prévue durant la même année académique, soit rendre un travail écrit individuel présentant l'enquête de terrain et si nécessaire compléter cette dernière pour le **lundi 22 mars 2027 (semaine 12)**.
- Soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Il·elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

7 **Modalités de remédiation ***

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation
(en cas de répétition) ***

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remarques

La présence est obligatoire lors de toutes les séquences du module :

- Cours ;
- Immersion de terrain ;
- Ateliers de suivi de projet.

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans les travaux écrits en sous-groupe/individuel. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

9 **Bibliographie**

La bibliographie sera distribuée en début de module.

Nom de la ou du responsable de module *

RULLAC Stéphane

Descriptif validé le *

20 août 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle